Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le 15/06/2023 sur site internet

ID: 038-213800840-20230609-2023\_030-DE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

Chamècles

MAIRIE DE CHARNECLES 260, CHEMIN DE L'EGLISE 38140 CHARNECLES Tél. 04.76.91.07.29

Fax. 04.76.93.27.26

e-mail: accueil@ville-charnecles.fr

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHARNECLES
SEANCE DU 09/06/2023
Délibération N°2023-030

	Nombre	Présents: 11	L'an d
	d'élus: 15		heures
	Absent(s): 2	Procuration(s): 2	convoq
	11000110(0) 12	110001011(0) 12	munici

Date de convocation: 02/06/2023

L'an deux mil vingt trois, le 9 juin à dix-neuf heures et trente minutes, l'assemblée dûment convoquée, s'est réunie à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Nadine REUX, maire de Charnècles.

### Etaient présents :

Nadine REUX, Bertrand RICHARD, Marie-Christine ROBIN, Gilles LANÇON, Séverine FAISST, Sophie BOURDIS-GOUYON, Marie-Laure CHIFFE, Yvette COLLIAT, Christine LABBÉ, Luc PASCAL, Xavier PEDRAZZOLI.

### Ont donné procuration :

Cédric POMMIER a donné pouvoir à Gilles LANÇON; Pascale POMMIER a donné pouvoir à Bertrand RICHARD;

#### Absents:

Maryse BOUCLET, Pascal PRALY.

Secrétaire de séance : Yvette COLLIAT.

Madame le maire constate que le quorum est atteint et que le conseil municipal peut délibérer valablement.

# APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2023

Madame Nadine REUX, maire, propose l'approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 06 Avril 2023.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des voix exprimées par « 12 voix pour » ; « 0 voix contre » et « 0 abstention ».

ID: 038-213800840-20230609-2023\_030-DE

## **DÉLIBÉRATION 2023 – 030 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Madame le maire INFORME l'assemblée de la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs.

Elle PRECISE que conformément à l'organigramme cible de la collectivité, il convient d'acter la création d'un poste permanent à 80% au service administratif.

Elle DIT que ce poste sera occupé par l'agent d'accueil polyvalent que la collectivité vient d'embaucher et qui arrivera à la fin du mois.

Elle PROPOSE donc modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

Décision	Filière	Cat.	Cadre d'emploi	Grade	TC/TN C	Temps de travail	
création	Administrative	С	adjoint administratif	adjoint admimistratif principal de 1 ère classe 6 ème échelon	TC	100 %	
création	Administrative	С	adjoint administratif	adjoint administratif 6 ème échelon	ТС	100 %	
création	Administrative	С	Adjoint administratif	Adjoint administratif 11 ème échelon	TC	100 %	
création	Administrative	С	Adjoint administratif	Adjoint administratif	TNC	80 %	
création	Technique	С	adjoint technique	adjoint technique 3 ème échelon	TC	100 %	
création	technique	С	agent de maîtrise	agent de maîtrise principal 7 ème échelon	TC	100 %	
création	technique	С	adjoint technique	adjoint technique Principal de 2 ème classe 8 ème échelon	TNC	90 %	
création	technique	С	adjoint technique	adjoint technique 4 ème échelon	TNC	78 %	

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le 15/03/2023 sur site internet

ID: 038-213800840-20230609-2023\_030-DE

création	sociale	С	ATSEM	ppl	1ère	ATSEM	TNC	80 %
			classe		principal de 1			
				ère class		ère classe		
				8 ème échelon				
création	sociale	С	ATSEM	ppl	2ème	ATSEM	TNC	90,00 %
			classe			principal 2ème		
						classe		
			4 ème échelor		4 ème échelon			
création	sportive	В	ETAPS			ETAPS	TNC	53 %
	•	Principal 1		Principal 1 ère				
						classe		
						11 ème		
						échelon		

TABLEAU DES EMPLOIS-Emplois non permanents									
recrutement d'activité	accroissement	Technique	С	Adjoint technique	Adjoint technique contractue	TNC	63,00 %		

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE par « 11 voix pour » ; « 0 voix contre » et « 2 abstention », à l'unanimité,

ACCEPTE la modification du tableau.

Ainsi fait et délibéré et ont signé les membres présents. Pour extrait certifié conforme,

Fait à Charnècles, le 09/06/2023

Le Maire, Nadine REUX



Envoyé en préfecture le 13/06/2023 Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le 15/03/2023 sur site internet

ID: 038-213800840-20230609-2023\_030-DE

